

## O. HOUDAS ET LES ECRITURES MAGHREBINES

François DEROCHE

E.P.H.E. — Paris

Alors que, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> s., la paléographie arabe s'ébauche en Occident, une des variétés de l'écriture arabe, le maghribī, semble rester étranger aux préoccupations des savants ; certes, on n'ignore pas son existence et sa spécificité, mais aucun effort particulier n'est fait pour mieux cerner ses origines et son développement, rien en tout cas de comparable à l'activité que l'on déploie autour du «coufique» ou des cursives usitées en Orient. Peut-être influencés par les jugements portés par Ibn Khaldūn, les arabisants occidentaux considèrent qu'il s'agit d'une variété esthétiquement peu achevée ; en 1809, J.J. Marcel n'écrit-il pas que "[le caractère maghréby] est plus lourd, plus carré [que le neskhy] ; les traits perpendiculaires sont droits, plus grossiers" ? Ce sera le mérite d'O. Houdas que de tenter d'éclaircir la genèse de ces écritures. Né en 1840 dans le Loiret, il partit dès l'âge de six ans rejoindre ses parents en Algérie. Sa carrière se dessine très tôt dans le domaine de l'enseignement de l'arabe, en Algérie tout d'abord, puis à partir de 1884 à l'Ecole spéciale des Langues orientales vivantes. Enseignement et responsabilités administratives occuperont la fin de son existence ; il meurt à Paris en 1916. Ses publications reflètent sa prédilection pour l'Afrique du Nord ; il fut à ses débuts un homme de terrain et profita de ses fonctions pour rassembler sa documentation, par exemple lorsqu'il fut chargé de mission en Tunisie en 1881.

Dans son *Essai sur l'écriture maghrébine* de 1886, O. Houdas se proposait "de rechercher l'origine de l'écriture arabe actuellement usitée dans les contrées du Maghreb, de suivre les principales variétés auxquelles cette écriture a donné lieu et de les classer d'une façon systématique". Plus que les problèmes de typologie, auxquels il faudrait consacrer plus de temps et de place, l'étude historique retiendra notre attention. Non qu'il y ait beaucoup à changer dans les grandes lignes de la reconstruction d'O. Houdas, mais plutôt pour apporter quelques compléments, rendus indispensables par l'accroissement des données au cours du siècle écoulé et pour tenter en particulier d'affiner la chronologie.

Nous rappellerons sommairement les arguments et les conclusions de l'*Essai*. Se fondant sur l'histoire, l'auteur considère que c'est dans le premier centre intellectuel de l'Afrique du Nord, à Kairouan, qu'il faut chercher "les formes primitives de l'écriture employée dans tout le Maghreb". Bien que l'existence du naskhī soit attestée dès le 1<sup>er</sup> s., "ce genre d'écriture [ne paraît pas avoir] été adopté dans les universités avant le IV<sup>e</sup> s. de l'hégire, lors de la réforme du vizir Ibn Moqla". Au début de ce siècle, les étudiants employaient donc encore "des textes écrits en caractères coufiques et se servaient de cette même écriture pour prendre des notes". Un fascicule de la *Mudawwana* qu'O. Houdas avait acquis à Kairouan et qui était conservé à la Bibliothèque des langues Orientales (cote : Arabe 402g) en apportait la preuve : on y lisait en effet un certificat d'audition de 337, lequel recouvrait peut-être une date de 315. La copie est en «coufique cursif très régulièrement formé ; mais, dans les notes, la forme des lettres a déjà une allure moins rigide. Il s'y rencontre quelques lettres dont la figure est exactement reproduite dans l'écriture maghrébine moderne". Le passage vers des caractères plus arrondis et par là plus proches du maghribī est encore plus évident dans un second fragment, vraisemblablement originaire comme le précédent de Kairouan : en l'absence de datation directe, O. Houdas estime qu'il s'agit d'une copie du IV<sup>e</sup> s. ou du commencement du V<sup>e</sup> s. et qu'elle "présente la marque non équivoque de la transformation directe du caractère coufique en caractères maghrébins". Ecartant la thèse d'Ibn Khaldūn attribuant à l'action des émigrants venus d'Espagne le perfectionnement de cette écriture primitive, l'auteur ne voit dans leurs ressemblances que la conséquence d'une même origine.

Reste à expliquer pourquoi la partie occidentale du monde musulman n'a pas adopté le naskhī au moment où l'Orient lui donnait définitivement sa faveur. O. Houdas remarque en premier lieu que la diffusion antérieure d'un caractère cursif dans tout le Maghreb pouvait faire obstacle à l'introduction d'un style nouveau. Il accorde une importance particulière à la difficulté rencontrée au Maghreb pour obtenir le type de roseau nécessaire pour bien écrire le naskhī. L'auteur se range en définitive à l'opinion d'Ibn Khaldūn pour conclure à l'absence d'une calligraphie développée dans le domaine maghrébin à l'exception peut-être de l'Espagne.

Avant d'entrer plus avant dans le détail des problèmes ainsi posés, il convient de souligner — ainsi que cela a déjà été fait — qu'O. Houdas, en conservant le mot *coufique*, a involontairement contribué à perpétuer une certaine confusion. La substance de son analyse n'est pas en cause, car il fait clairement la différence entre une écriture "coufique" — qui correspondrait à ce que nous suggérons d'appeler "écritures abbasides anciennes" — et une autre, dont les caractères sont "cursifs". Pourtant, en réduisant son argumentation à l'affirmation de la filiation entre "coufique" et écriture magh-

rébine, ceux qui ont suivi O. Houdas ont gauchi sa thèse en tenant insuffisamment en compte l'ambivalence du mot "coufique". Il nous semble que l'on peut aller plus loin : l'auteur est lui-même victime de l'indigence du vocabulaire paléographique du domaine arabe quand il semble envisager que la réforme d'Ibn Muqla, en Orient, a vu le remplacement du "coufique" par le naskhī ; il aurait fallu préciser que ce "coufique" — là était le même que celui qui avait donné naissance aux écritures maghrébines. D'un autre côté, le nom "naskhī" recouvre des réalités substantiellement différentes : le "naskhī" du 1<sup>er</sup> s. est loin d'être identique à celui du IV<sup>e</sup> s. Certes, tous deux peuvent se définir par leur caractère cursif face au "coufique", mais ne peuvent ni ne doivent être confondus entre eux.

O. Houdas avait parfaitement saisi l'importance du type d'écriture qui apparaît sur le manuscrit Langues Orientales 402g et qui constitue effectivement une étape importante dans le développement du maghribī. Mais plutôt que de parler comme lui de "coufique" — fût-il cursif, nous avons suggéré d'appeler ce type de graphie : *écriture livresque abbaside*, celle-ci apparaît sur les manuscrits non-coraniques datés du III<sup>e</sup> s., et ses affinités avec le maghribī sont telles que J. David-Weill, à propos d'un manuscrit d'Ibn Wahb copié en Egypte vers 276, qualifiait l'écriture de ce manuscrit de "maghrébine ancienne". L'écriture livresque abbaside du III<sup>e</sup> s. s'enracine elle-même dans une tradition plus ancienne, celle dont témoignent par exemple les papyrus littéraires arabes publiés par N. Abbott et dont A. Grohmann suggérerait d'appeler l'écriture "Protomāgrabī". Par delà le II<sup>e</sup> s., époque à laquelle remonteraient les papyrus littéraires les plus anciens, on retrouve les ductus fondamentaux qui nous occupent dans des documents sur papyrus du 1<sup>er</sup> s., ceux-là mêmes dont O. Houdas qualifiait l'écriture de naskhī. Ils présentent des ductus dont le lien avec le maghribī est évident : excroissance sub-linéaire de l'*alif* final, *fā* à hampe inclinée, *ayn* initial surdéveloppé, ligatures "en dents de scie", etc... Ainsi, malgré des variations sur lesquelles nous reviendrons, l'écriture maghrébine, héritière de l'écriture livresque abbaside, a préservé des formes qui remontent aux premiers temps de l'islam et qui n'ont rien de "coufique".

Comme l'avait montré O. Houdas en des termes différents, le maghribī, tire son origine de l'écriture livresque abbaside dont il s'est différencié à une époque qu'il nous faut maintenant tenter de préciser. N. Abbott, suivant en cela la première édition de l'*Encyclopédie de l'islam* estimait que les caractéristiques du maghribī étaient en place dès le début du II<sup>e</sup> s. ; mais aucun document aussi ancien ne présente d'écriture que l'on puisse définir du nom de "maghrébine" à moins de faire entrer dans cette catégorie tous les manuscrits en écriture livresque abbaside. D'aucuns préfèrent la date du III<sup>e</sup> s. : ils se fondent sur un témoin unique, le manuscrit Chester Beatty 3001 de Dublin,

une copie sur papier du *Muwatta'* de Malik b. Anas qui s'achève par un colophon de 277. Comme les autres manuscrits éventuellement maghrébins et datables de cette période sont copiés sur parchemin, l'emploi du papier rend ce manuscrit suspect. L'écriture elle-même est très évoluée. Enfin, le texte du colophon est partiellement endommagé et le copiste spécifiait peut-être qu'il avait reproduit un texte daté lui-même de 277.

S'il faut renoncer à tirer argument du manuscrit de Dublin, de nouveaux documents viennent jeter un jour nouveau sur le genèse du maghribī ; la collection dite des "Papiers de Damas", maintenant conservée au Musée des arts turc et islamique d'Istanbul, nous a préservé des manuscrits, essentiellement coraniques, qui étaient jadis entreposés dans la Grande Mosquée de Damas. Parmi ces précieux documents figurent des fragments du Coran en écriture maghrébine ; certains sont d'un intérêt tout particulier puisqu'ils ont été copiés sur des feuillets de parchemin de format oblong, comme la majorité des Corans en écriture abbaside ancienne des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. Deux fragments datés nous retiendront :

A — Le premier document est constitué par un fragment coranique de 148 × 202 mm ; il porte quatre lignes d'écriture d'assez grand module (environ 20 mm) et le texte (S. XLV, 35-37) pourrait correspondre à la fin du *juz'* XXV. L'encre, de couleur brune, a servi également pour les points diacritiques ; la vocalisation est marquée par des points rouges, selon le système attribué à Abū al-Aswad al-Du'alī. Le *shadda* est indiqué par un demi-cercle rouge ouvert vers le haut. Trois points disposés en triangle (2.1.1), un décor déjà attesté au III<sup>e</sup> s., indiquent la fin des versets. Au bas du feuillet, après une citation coranique ajoutée (S. XXXVI, 1-4), le colophon à l'encre brune a été repassé en noir par une main qui ne semble pas orientale ; à cette occasion, le texte original a été modifié par l'ajout d'un *alif* après le *lam* dans le chiffre des centaines. La date est claire : *rajab* 398/mars-avril 1008.

B — Un deuxième document, également fragmentaire, vient confirmer le précédent. Il s'agit encore une fois d'un feuillet isolé de format oblong — comme le précédent — de 144 × 175 mm. Le texte correspond cette fois à la fin du Coran (S. CXIII, 4-CXIV, 6). Il comporte quatre lignes de moyen module (environ 10 mm). L'encre, de couleur brune, a servi pour les diacritiques. La vocalisation est à nouveau marquée par des points rouges ; le *shadda*, de même couleur, est marqué par un demi-cercle ouvert vers le haut. Les versets ne sont pas séparés les uns des autres. Au début de la sourate CXIV, son titre et le lieu de révélation sont indiqués en caractères qui évoquent le style D des écritures abbasides anciennes ; un mot est en jaune, le second en rouge. Sous le texte coranique, une bande a été grattée ; lors de cette opération, les hastes de la première ligne du colophon ont été endommagées. Le colophon, à l'encre brune, présente la particularité d'être écrit dans un style différent de

celui du texte lui-même, dans une graphie qui rappelle le style D des écritures abbasides anciennes. Malgré l'état de la partie du feuillet où figure le colophon, on peut lire à la ligne 3 la date de *ṣafar* 432/octobre - novembre 1040.

L'écriture employée pour la copie du texte coranique offre les caractéristiques suivantes : en finale, le *alif* présente une indentation en-dessous de la ligne de base ; — le *bā'* final ou isolé affecte la forme d'une virgule inversée ; — le trait oblique du *īm* est concave ; — le trait inférieur du *dal* est accusé et forme un angle aigu avec l'élément supérieur, un trait incurvé qui s'effile vers le haut ; — la taille du *'ayn* initial est notable ; — l'extrémité supérieure de la haste du *lam* s'incurve vers la gauche et présente un léger renflement (cette remarque peut être étendue à d'autres hastes) ; — la tête du *mīm* est marquée par une angulosité dans sa partie supérieure, lorsque la ligature ne rejette pas la lettre par en-dessous ; — le trait du *nūn* final «en ogive» s'amincit au fur et à mesure. On remarquera la fréquence des ligatures «en dents de scie» (ainsi de part et d'autre d'un *'ayn* médial). Dans un cas, le *ṣād* a sa forme «ancienne», dans laquelle la boucle est formée de deux traits parallèles, alors que dans l'autre l'élément supérieur est incurvé ; dans les deux cas, l'indentation qui marque la point de jonction de la boucle fait défaut.

Ces deux documents présentent indéniablement une écriture maghrébine ; ils nous permettent de conclure que, si cette graphie était employée pour la copie du Coran à la fin du IV<sup>e</sup> s., cela signifie sans doute qu'elle était pleinement constituée dès le milieu de ce siècle. Un manuscrit daté de 379/989-990 confirme ce point : il s'agit d'une copie du *Kitāb al-siyar* d'al-Fazārī conservée à la Bibliothèque Qarawiyīn de Fès. Comme sur les fragments damascains, on croit distinguer dans les *nūn* finaux une imperceptible brisure au point le plus bas de la courbe, comme un souvenir de la forme ancienne où l'aspect anguleux est appuyé.

La tête du *mīm* est parfois marquée, en son sommet, par un saillant qui rappelle l'ancien ductus. Il existe d'autres convergences entre l'écriture maghrébine plus récente et celle de ces trois manuscrits, mais elles sont moins suggestives dans la mesure où il s'agit de traits spécifiques du maghribī qui, se sont maintenus au cours des âges ; celles que nous avons signalées sont en revanche appelées à disparaître et peuvent être considérées comme les témoins d'une phase de transition. L'intérêt du manuscrit de Fès est encore accru par le fait que des cinq *juz'* qui le constituent le deuxième est antérieur d'un siècle aux autres : achevé en *rabī'* II 270/octobre 883, il a été copié dans une variété de l'écriture livresque abbaside. Déjà quelques ductus annoncent le maghribī : le développement des courbes en finale et plus encore cette façon très frappante de tracer un *bā'* final en lui donnant schématiquement la forme d'une virgule inversée, une façon de faire que l'on retrouve dans les deux fragments coraniques d'Istanbul. Bref, cette deuxième partie du *Kitāb al-siyar* de Fès

laisse entrevoir qu'une évolution était amorcée dans le courant de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et permet de supposer que le maghribī s'est affirmé durant la première moitié du IV<sup>e</sup>s. au point de devenir au moins vers 400 une écriture admise pour la copie du Coran.

Ces données ne doivent pas nous laisser penser que l'adoption du nouveau caractère a été unanime et simultanée dans la partie occidentale du monde islamique ; cette restriction vaut particulièrement dans le domaine de la calligraphie. La version soignée de l'écriture livresque abbaside — que nous appelons le Nouveau Style — continuait en effet à fleurir en Afrique du Nord et sans doute aussi en Espagne. Nous en voulons pour preuve deux Corans qui, par chance, sont à la fois datés et localisés. Le premier — et le plus connu — est le fameux "Coran de la Nourrice", copié dans la Tunisie ziride par 'Alī b. Ahmed al-Warrāq en 410/1019 - 1020. L'autre, de format oblong, a été achevé en 372/982 — 983 à Palerme. Malgré la spécificité de chacune de ces deux écritures, des analogies les rapprochent. On retrouve l'indentation inférieure de l'*alif* final, ou encore l'angulosité de la tête de lettres comme le *qāf*, pour ne pas parler de celle du *mīm* ; on peut également noter les *nūn* en trois segments ou les ligatures "en dents de scie". Bref, les caractéristiques du vaste groupe de l'écriture livresque abbaside et du Nouveau Style sont présentes sur ces manuscrits contemporains de copies du Coran en maghribī ; cette coexistence semble s'être prolongée au moins jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> s. L'emploi de cette calligraphie n'est d'ailleurs pas restreint au domaine coranique ; les manuscrits juridiques kairouanais du IV<sup>e</sup> et début du V<sup>e</sup> s. en fournissent la preuve. La page de titre d'un volume de la *Mudawwana* constitué waqf à Kairouan en 424 par al-Mu'izz en fournit un exemple significatif.

Nous espérons avoir contribué, à la suite d'O. Houdas, à préciser la chronologie de cette période de transition au cours de laquelle l'écriture livresque abbaside et sa version calligraphiée ont peu à peu cédé la place à une graphie d'usage plus large. Deux questions restent à poser : quelles sont les causes de ce changement ? Où cette évolution s'est-elle déroulée ? Il est bien difficile de répondre, car les arguments sont maigres. En ce qui concerne la géographie de ce développement, on ne peut guère dépasser un modeste constat : selon M. Muranyi, le *Kitāb al-siyar* paraît avoir été produit dans un milieu cordouan. En revanche, le peu que l'on sait des manuscrits juridiques de Kairouan, et en particulier de la production du copiste Hārith b. Marwān, nous montre qu'à la charnière des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s., l'écriture livresque abbaside était encore usitée dans ce grand centre intellectuel. Ce fait, joint à l'emploi du Nouveau Style à Palerme et en Tunisie nous inclinent à penser que l'Ifriqiyya et sa dépendance sicilienne étaient plus attachées à un style qui avait couvert la totalité du monde islamique, alors que l'Espagne musulmane s'engageait dans une voie nouvelle. Mais la prudence s'impose : c'est trop peu de cinq ou six

manuscripts pour définir des orientations régionales. Les motifs du changement ne sont pas davantage clairs ; on peut cependant rappeler l'une des brillantes intuitions d'O. Houdas qui supposait qu'un choix technique (l'attachement à un type de calame bien précis) pouvait avoir eu une incidence sur le passage au caractère maghribī. Nous posons donc la question : si l'on admet que les copistes du Maghreb sont restés fidèles au type de calame requis pour l'écriture livresque abbaside et ses contrastes entre pleins et déliés, ne peut-on penser qu'ils ont limité leurs possibilités d'évolution graphique en dehors d'une direction donnée. La technique n'explique certainement pas tout ; il faut sans doute chercher d'autres raisons et examiner le rôle qu'ont pu jouer dans l'évolution des écritures des scribes extérieurs au domaine du livre, par exemple les chancelleries. Il faudrait en particulier pouvoir s'assurer que, comme le pensait O. Houdas, aucune cursive ne s'était, avant le maghribī, diffusée en Occident.

Bien des points de cette histoire ancienne des écritures du Maghreb nous restent encore obscurs, on ne peut qu'admirer davantage la pénétration d'O. Houdas qui en a identifié les grandes étapes. C'est indubitablement grâce à une contribution comme *l'Essai sur l'écriture maghrébine* que les styles propres au Maghreb ont commencé à recevoir l'attention qu'ils méritent et que, surmontant des préjugés, nous commençons à rendre justice à la calligraphie maghrébine.